L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & CIE.
No. 81, Rue Chartres.

Prix de l'abonnement.
Journal quotidien.....$10 / *payable d'avance*
Journal trois fois par semaine.$10 /

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 21 DECEMBRE 1841.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.

☞ Pour les séances officielles de la législature voir la 1ère page de cette feuille.

La mulle a manqué hier au-delà de Washington.

COUR DU RECORDER BERTUS.

Ire. Municipalité.

George Anderson, Harriet Walker *alias* Seal, et Daniel Taylor, accusés de vol, comparaissaient hier devant le Recorder Bertus. Lecture leur a été faite des affidavit de M. Louis E. Barbarin, déclarant que dans la nuit du 20 au 21 novembre, quelques personnes s'introduisirent dans son magasin à l'aide de fausses clés et en emportèrent des marchandises [consistant principalement en sucreries] pour la valeur de quatre piastres. Il parait que quelques-unes de ces marchandises trouvées entre les mains des prévenus ont été reconnues par M. Barbarin comme siennes, et ont servi de leur arrestation.

L'interrogatoire des accusés est renvoyé à un autre jour.

Dimanche dernier, il a été retiré du nouveau bassin, à près de deux lieues de la ville, le cadavre d'un nègre, qu'aucun signe particulier n'a pu faire reconnaître.

Le meurtrier.—William H. Camagey, l'assassin de Patrick O'Hara, a été arrêté samedi dernier, et enfermé dans la geôle de la Seconde Municipalité.

M. William Vinot a été dûment reconnu par le Président comme consul du grand duc d'Oldenbourg pour la port de la Nouvelle Orléans.

Incendie.—Nous voyons par le journal de l'Ouest (Western Ami), descendant la rivière Kentucky, qu'un incendie a pris naissance à Frankfort, dans le courant, à quelques milles en aval de cette ville. Le steamer et le chargement sont entièrement perdus. Les passagers au nombre de vingt et quelques-uns, parmi lesquels se trouvaient l'Hon. J. J. Crittenden et l'Hon. J. T. Morehead, ont eu le temps de se sauver avec leurs effets.

Incendie à St. Louis.—St. Louis vient d'être le théâtre d'un grand incendie. Le 4 décembre au soir, feu se déclara dans une maison occupée par un M. Rogers, et les flammes se propagèrent avec une rapidité telle, que, malgré tous les efforts des pompiers, six grands et beaux magasins furent bientôt réduits en cendres.

M. Lucas, Me Leod dont le nom n'était naguère prononcé qu'avec une sorte de respect à cause du procès qu'il avait attiré sa bravade, est définitivement condamné au Canada pour dettes. La gloire n'est pas éternelle!

Le navire qui contenait le capitaine du steamer *Statesman* et sa femme, son fils, et quelques hommes de l'équipage a été découvert par le brick *Rosseau*, et heureusement naufragés, recueillis à bord, ont été transportés à Philadelphie. Il manque encore deux autres chaloupes, nous espérons qu'ils auront eu aussi le bonheur d'être accueillis à bord de quelque navire.

OFFICIEL.

NOMINATIONS PAR LE GOUVERNEUR.

Par et avec l'avis et le consentement du Sénat.

Stephen Chappelle, capitaine du port de la Nouvelle Orléans.
John R. Baxter, de la do do
E. Sheridan, de la do do
James J. Weems, juge de paroisse, pour la paroisse de Point Coupée.
Ebenezer Cooley, do Pointe Coupée.
James McAllister, do Lafourche intérieure.
A. W. Pichot, do Assomption.
Thomas J. Cooley, Sen., juge président de la Cour de Paix de la Nouvelle Orléans.
S. S. Wheeler, à la justice de paix pour la paroisse de Lafourche intérieure.
James White jr., do Catahoula.
Mark Bontner, Coroner pour la paroisse de Est Feliciana
John Martin, do St-Mary.
John Campbell, do Lafayette.
Aug. Deballion, notaire public pour la paroisse St-Landry
Pierre P. Briant, do St-Martin.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

SENAT

Séance du Lundi, 20 Déc. 1841

A midi nominal.

Lecture du journal de la séance précédente.

Le secrétaire se transporte à la Chambre des Représentants pour obtenir le concours de cette assemblée à la passation des bills dont suit l'indication:

Bill relatif à de nouveaux districts d'élection dans la paroisse des Natchitoches et dans la paroisse des Rapides.

Bill relatif à la répartition de la représentation de l'Etat.

M. Scott de Baton Rouge obtient la dispense des règlements pour l'adoption et la passation d'un bill pour abréger l'acte de 1837, relatif aux chemins et levées en ce qui concerne la paroisse de Baton Rouge Est.

M. Scott de Baton Rouge conformément à l'avis qui a été donné précédemment, présente un bill pour la création du bureau d'élection additionnel dans la paroisse de Baton Rouge Est.

M. Bossier offre par amendement une section additionnelle dans l'objet est de transporter sur un autre point l'un des bureaux d'élection de la paroisse des Natchitoches.—Adopté.

Sur motion du sénateur de Baton Rouge, le sénat accorde la dispense des reglements, et le bill par lui présenté et amendé par le sénateur des Natchitoches est immédiatement passé.

M. Hoe présente une résolution commune aux deux Chambres pour la nomination d'un comité composé d'un membre du sénat et de plusieurs membres de la chambre, auxquels s'adjoindront le juge de la Cour Criminelle et l'avocat-général, lequel comité devra compiler les lois pénales de l'Etat et les ordonnances de la ville de Digeste, et suggérer à la législature les amélioration dont notre législation criminelle est susceptible, en se référant au passage du dernier message du gouverneur, ainsi qu'au travail du Congrès relatif à cette matière.

Le greffier de la chambre des représentans se présente et annonce et demande le concours de cette assemblée à l'adoption des statuts passés par la chambre des représentans dans le sein de laquelle ils ont pris naissance.

Acte relatif à l'église de la Pointe Coupée.

Acte relatif aux juges de paix de la Pointe Coupée.

Acte relatif aux districts d'élection de la Pointe-Coupée.

Le président appelle l'attention de ses collègues sur une communication accompagnée de documents émanant de la direction de la compagnie du Gaz et de l'Escompte de la Nouvelle-Orléans.

Sur motion de M. Hoe, le sénat ordonne le dépôt sur cette communication immédiate et le renvoi à l'examen du comité des finances.

Le sénat passe à l'ordre du jour, et les bills ci-dessous mis en avant venant de la chambre, subissent la première et la seconde lecture.

Le secrétaire aussi procéder à la seconde lecture d'un bill relatif aux avis de ventes du shérif dans les paroisses des Rapides présenté dans la dernière séance par M. Walker, lorsque l'honorable sénateur fait observer que quelque délai qu'il éprouve d'obtenir la prompte passation du bill, il croit cependant devoir demander le vote du bill sur le bureau, sujet à l'appel du Sénat, attendu l'absence du sénateur de Concordia dont les vues à l'égard de ce bill ne sont pas en harmonie avec les siennes.—Adopté.

Le Sénat prononce la dispense des réglements et passe un bill relatif à l'administration de la ville de Saint Francisville.

Le Sénat prononce la dispense des réglements et passe une résolution des deux chambres dont l'objet est d'inviter les sénateurs et nos représentans au Congrès à solliciter l'action de la législature nationale relativement au recensement décimal des Etats-Unis.

Le président soumet à l'action de Sénat, une lettre et les documens adressés à cette assemblée de la part du directeur de la banque des marchands.

Sur motion de M. Scott de Baton-Rouge, le Sénat dispense de cette lettre et de ces documents ainsi que de tout précédemment pour la compagnie de Gaz et d'Escompte.

Sur motion de M. Dupré, le Sénat ordonne le bon ton les jours s'occupera du message de l'Exécutif.

M. Hoe propose une résolution pour imposer au comité des Travaux Publics le devoir d'améliorer la navigation du bayou Teche depuis la Nouvelle Ibérie jusqu'à Saint-Martinville.

Le Sénat ajourne à demain, onze heures du matin.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.

Lundi, 20 déc. 1841

Le nombre de cinq jours est accordé à MM. Conrad le Baton-Rouge, Cottman et Philips.

M. Farmer présente un mémoire des directeurs de l'institution de garçons et de filles de la paroisse de Lafayette lequel est renvoyé au comité de l'instruction publique.

M. Clark du comité des améliorations intérieures fait un rapport en faveur de la résolution pour diriger l'embouchure de la Fausse Rivière, puis un autre en faveur d'un bill relatif aux terres publiques de l'Est.

M. Hendery introduit après dispense un bill relatif à changer l'époque des sessions de la Cour de Jugement criminel dans la paroisse d'Est-Feliciana.

Le rapteur donne avis à la Chambre d'une communication de l'*Exchange Banking Company*, laquelle est de nature à faire sujette à l'examen des représentans de la Chambre.

La résolution introduite par M. Clark du comité des améliorations intérieures, relativement aux 500000 arpens de terre accordés par les Etats-Unis à l'Etat de la Louisiane, est prise en considération.

M. Bailey présente comme un amendement une série de résolutions relatives au bill de distribution; ces résolutions sont longuement discutées par MM. Bayne, Clark, Thomas, Canon et Winchester. Sur motion de M. Winchester, toutes les pièces sont déposées sur le bureau.

Sur motion de M. Morse la Chambre prend en considération le bill émané du Sénat relativement à la répartition des membres de la Chambre des Représentans lequel subit une première lecture. Une motion tendant à faire procéder immédiatement à une seconde lecture, la Chambre refuse d'accorder la dispense.

Le message du Sénat ayant pour objet de changer les élections dans la paroisse de Nachitoches, lu deux fois et déposé sur le bureau, sujet à l'appel de la Chambre.

Le message du Sénat, ayant pour objet d'établir le bureau de vente *public*, où lieux où sont recueillies les voix dans une élection quelconque, dans les paroisses de St. Martin et des Rapides, est lu pour la première fois.

Le mode pour abolir la peine capitale est déposé sur le bureau, sujet à l'appel de la Chambre.

Plusieurs nouveaux certains pouvoirs au bureau des travaux publics est adopté section par section.

Droits pour l'organisation des milices de la Louisiane est déposé sur le bureau sujet à l'appel de la Chambre.

M. Conrad de la Nouvelle-Orléans introduit après dispense des règles, deux mémoires: l'un de la part des encanteurs priant d'être retranchés de la liste des jurés, eux et leurs premiers commis, lequel mémoire est référé au comité judiciaire; l'autre de M. M. Robinson, priant la Législature d'acheter des exemplaires de son nouvel ouvrage intitulé: "Dépouts des lois de la Louisiane," lequel est aussi référé au comité judiciaire.

M. Wadsworth introduit après dispense une résolution enjoignant au comité sur les Banques de faire certaines enquêtes relativement à la vente et au transfert de la Banque des Marchands, à la situation et aux fonds de la dite Banque, et autorisant le comité de citer les personnes et de se procurer les papiers qui pourraient servir à l'éclairer. M. Canon veut ajourner la résolution de telle sorte que l'objet de la dite résolution soit confié à un comité réuni; ce qui fait naître un débat des plus animés entre MM. Canon, Wadsworth, Winchester et Decros. L'amendement est à la fin retiré. M. Hunt en tire et introduit une motifs qui le forcent à s'opposer à la résolution puis il termine par demander que la résolution soit déposée sur le bureau. M. Canon *riposte*; puis MM. Wadsworth, Conrad et Hunt lui succèdent alternativement. Quand la discussion se fut un peu calmée, M. Winchester propose d'amender la résolution de telle sorte que les enquêtes du comité soient renfermées dans les cercle des attributs législatifs, en effaçant une partie de la résolution. Les voix étant recueillies donnent le résultat suivant: oui 11—non 21. On demande la division de la résolution, et les différentes sections sont adoptées. A l'adoption finale les voix se divisent ainsi: oui 28—non 2.

Sur motion de M. Winchester, après dispense des règles, il est résolu que les deux Chambres se réuniront jeudi 23 courant, à midi, pour procéder à l'élection du trésorier d'Etat. Adopté.

INTERIEUR.

On lit dans l'*Army and Navy Chronicle*:

Les préparatifs pour le prochain appareillement de l'escadre destinée à protéger nos côtes sont poussés avec vigueur. Le commodore Stewart hissera son pavillon à bord de l'*Indépendance*. Le capitaine F. A. Parker commandera la frégate *Columbia*, et le capitaine J. Gallagher la corvette *Indépendance*. D'autres officiers ont reçu l'ordre de prendre le commandement de quelques autres bâtimens. Personne n'a encore été nommé au commandement des steamship.

FLORIDES.

St. Augustine, 11 *décembre*.—La goélette *Stephen et Francis*, arrivée récemment de St. Augustine à Charleston, a apporté des nouvelles des Florides jusqu'au 11 courant. Le steamer Wm. Gaston, capitaine Henry, était revenu le 10 de son expédition aux lieux du Sud, avec deux compagnies d'infanterie.

Le major Childs, à la tête d'un détachement de 200 hommes composé de sept compagnies d'artillerie, avait quitté le fort Dallas, le 27 novembre, pour aller prendre position au Grand Cypress, conformément à l'ordre reçu du colonel Worth.

Un Bal.—Les officiers de la frégate Macedonia, mouillée en ce moment dans le port de Norfolk, ont donné dernièrement un bal des plus magnifiques aux citoyens de cette ville, pour répondre à la généreuse hospitalité avec laquelle ceux-ci les avaient reçus et fêtés.

—Tué duelliste.—Il se récolte au Brésil une sorte de thé semblable en tous points au thé chinois dit Hyson, et qui ne le cède en rien à celui-ci en saveur et en bonté.

—Les filous, il paraît, sont activement occupés à Philadelphie. Les feuilles de cette ville contiennent des détails de vol avec effraction qui feraient vraisemblablement croire que la police s'endort ou que nos modernes industriels atteignent enfin la perfection de leur art. Nous aimons mieux croire qu'il y a de la faute de la police.

—Le procès du célèbre William M. Price est encore ajourné.

—Il vient de paraître à Paris une traduction du roman américain "Wieland, ou the Mysterious Voice," par Charles Brockden Brown.

Commerce de Boston.—Il est arrivé à Boston dans le courant du mois de novembre 1841, 11 trois-mâts, 91 barques; 93 bricks, 439 goélettes, 11 sloops: Total 571. Il est parti du port de Boston dans le même période de temps 79 trois-mâts, 35 barques, 94 bricks, 201 goélettes, 9 sloops: total 376.

Mme Madison.—On lit dans le *National Intelligencer*: Les nombreux amis de Madame Madison apprendront sans doute avec plaisir qu'elle vient d'arriver à Washington, et elle passera ici cette hiver.

—W. M. Blackford, éditeur du *Fredericksburg Arena*, vient d'être nommé chargé d'affaires à Bogota. (*Alex. Gazette.*)

—On lit dans le Gloucester *Telegraph*:—Une lettre reçue hier soir en ville, annonce que son excellence Thomas Buchanan, gouverneur de Libérie, est mort le 9 septembre, à Bassa, regretté de tout le monde.

—Le 30 novembre, le froid était d'une telle intensité à New-York, que l'on craignait que la rivière du Nord ne fut fermée à la navigation par les glaces.

L'Hôtel des postes de Québec a été résolu en cendres par un incendie, le 25 du mois dernier. Tous les livres, dossiers, registres, papiers, &c., appartenant au département des postes sont devenus la proie des flammes. L'édifice était assuré pour un millier de livres sterling.

EXTERIEUR.

EUROPE.

Nous espérons que la malle d'aujourd'hui nous apporterait les correspondances d'Angleterre et de France, ainsi que les journaux du Nord et que nous serions ainsi à même d'ajouter de copieuf détails aux faits que nous avons sommairement donnés dans notre feuille d'hier; mais notre espoir a été trompé: La malle a manqué au-delà de Washington; aussi nous en sommes réduits à quelques feuilles de cette ville, de Philadelphie et de Charleston dans lesquelles nous avons trouvé bien peu de chose à glaner.

Angleterre.—La naissance de jeune prince a tout mis en émoi. Le conseil privé s'est assemblé aussitôt qu'il a été instruit de l'heureuse délivrance de sa Majesté, et il a décidé qu'un service d'actions de grâces, réglé par les soins de l'archevêque de Cantorbery, serait célébré dans toutes les églises de l'Angleterre, le dimanche 14 novembre.

—Les journaux sont aussi fort occupés de l'héritier présomptif:

L'illustre nouveau-né, dit un journal, est un enfant remarquablement beau, bien-venu, robuste, bien proportionné et plein de vie. Il est logé dans un appartement qui touche à celui de la reine; il déjeune à sept heures et demi, et on l'habille immédiatement après.

"Le prince enfant, ajoute un autre, prend, comme fils aîné de la reine, le titre de duc de Cornouailles, et jouit dès à présent des revenus attachés à ce titre. Dans peu de jours il sera créé prince de Galles; Georges IV le fut sept jours après sa naissance. Les autres titres qui sont encore accordés à l'héritier présomptif sont d'ordinaire ceux de comte de Chester en Angleterre, duc de Ramsay, comte de Carrick et baron de Renfrew en Ecosse. Il devient en outre chevalier de l'ordre de la Jarretière au moment de son élévation au titre de prince de Galles."

"La personne assez heureuse, reprend un troisième journal, pour obtenir le charge de nourrice de prince royal, est la femme de Brough, domestique en sous-ordre à Clarimont, et elle était allaitante, avant son mariage, femme de charge dans cet établissement."

Incendie de la Tour.—L'United Service Gazette assure que les pertes que l'on a à déplorer dans l'incendie de la Tour de Londres, est été considérablement exagérées. D'après une évaluation récemment faite, la valeur des magasins d'artillerie consumés s'élève à £176,000, et l'édifice coûtera £60,000 à reconstruire: ce qui donne un total de £236,000.

—M. Everett, ministre résident des Etats-Unis en Angleterre, a dû arriver à Londres du 18 au 20. La nouvelle de sa nomination lui est arrivée au moment où il se rendait à Naples par la voie de Marseille; il a aussitôt rebroussé chemin pour retourner à Paris. Il a quitté cette ville le 16 pour se rendre à son poste.

—Sir Charles Bagot gouverneur général de l'Amérique anglaise a quitté Londres le 12 novembre pour aller s'embarquer à Portsmouth sur le vaisseau de ligne, Illustrious, ce navire a mis à la voile pour New-York le 16 du même mois.

Un acte de folie.—Dans la soirée du 13 novembre, un homme d'une fort respectable apparence, portant une boîte sous le bras, se présenta pour entrer au Palais de Buckingham qu'habite la reine. Quand on lui demanda ce qu'il voulait, il répondit "qu'il voulait la tête de la reine, attendu qu'il avait autant de droit sur la tête de Sa Majesté que Sa Majesté elle-même pouvait en avoir sur la sienne." Cette homme était évidemment fou. On l'arrêta et on le mit provisoirement en prison. L'interrogatoire qu'on lui a fait subir a prouvé clairement le dérangement de ses facultés: il a dit en effet que "son but en visitant le palais de Buckingham, était de couper la tête à la reine, pour venger l'un de ses frères que Sa Majesté avait fait décapiter et qui avait des droits au trône d'Angleterre; il ajouta qu'il était, *lui*, l'héritier légitime de ce frère, que le testament de son frère était dans la boîte qu'il avait sous le bras et qu'il devait être reconnu roi des trois royaumes." Après avoir fait constaté au fait par les médecins, les magistrats ont envoyé cette malheureuse provinée à la maison des fêtées de Bedlam. Un malheureux se nomme Charles Mann; il punit âgé de 30 ans.

France.—Les chambres doivent s'assembler le 27 décembre. On paraît toujours de modérantisme dans le cabinet; le ministère, constitué comme il est, n'a pas, assurément, grande chance de réussir à la majorité dans la Chambre des Députés. Si Monsieur Guizot étend le cercle des électeurs en y admettant les capacités ou pour parler plus clairement les hommes exerçant des professions libérales, s'il place les collèges électoraux dans les grandes villes des départemens, afin d'en concentrer la force, il s'assurera ainsi le concours de MM. Dufaure et Passy, et partant la majorité à la chambre. Les amis de M. Molé soutiennent beaucoup du mouvement; ils mettent en avant comme ministre de la guerre, le maréchal Vallée, dans le cas où M. Molé serait chargé de la composition d'un cabinet. Quant à M. Thiers, il est [illegible] qu'il est, comme on dit, impossible en ce moment, et lui-même avoue le fait.

—Le roi Louis Philippe a, disent quelques journaux, adressé une lettre autographe à la reine Victoria pour la féliciter de son heureux accouchement.

On écrit de Paris:—L'opinion générale que la paix de l'Europe est plus assurée que jamais, a ramené dans cette métropole la plupart des étrangers que le mois de juillet 1840 et les mesures de M. Thiers avaient chassés. Le nombre des riches anglais qui y affluent est extraordinaire. De toutes les parties de l'Europe il nous arrive lui d'heureux étés qui y viennent dépenser le surplus de leur or. Les yeux se sont élevés à un tant exorbitant. Les loges de haute volée s'entretiennent beaucoup des filles que la cour donnera cet hiver, et qui seront, au dire des initiées, d'une splendeur et d'une magnificence vraiment royales. Mademoiselle de Chartres en s'après à [illegible] et [illegible] parlementaire en vant bien [illegible] [illegible] de la Floride, et vendus aujourd'hui pour le compte de qui il appartiendra par J. A. Beard & Co. à 10 heures 1/2 au magasin de l'honorable Louis Gardner, les produits ci-après du navire Ecossais, savoir:

10. Un lot de terre situé dans le carré de la ville, vis Tchoupitoulas, entre les rues Hevia et Bourgogne, ayant en plus [illegible] [illegible] [illegible]